



Au moment où cette nouvelle année commence, je voudrais m'adresser à chacune et à chacun d'entre vous ; en effet, cette fin d'année 2018, ne sera pas une fin d'année comme les autres dans nos communes et partout en France.

Notre pays compte des milliers d'élus locaux, qui ont sonné l'alerte depuis longtemps. Si Paris les avait un peu plus écoutés, la crise des "Gilets Jaunes" aurait sans doute pu être évitée.

Il va bien falloir en sortir. Après plusieurs semaines de tensions, qu'apporteraient de nouveaux affrontements entre casseurs et forces de l'ordre sur les pavés parisiens ? Rien.

Beaucoup ont intérêt à ce que cette crise se prolonge.

Sans doute pas les "Gilets Jaunes", les vrais, ceux qui ont exprimé une colère sincère et qui attendent des réponses concrètes de la part du gouvernement.

La question est posée : qui pour les représenter ?

Cette interrogation a alimenté beaucoup de débats, et elle devrait sérieusement nous interpeller. Il est incroyable qu'on en soit là ! Des citoyens, très nombreux, expriment sur les territoires, et notamment dans le monde rural, inquiétude et colère. Et la question serait de savoir qui sont les représentants légitimes qui pourraient parler en leur nom ? Ne sommes-nous pas en train de réinventer les élus locaux ? Ils existent, mais personne ne les écoute !

Il y a encore quelques mois, des voix savantes nous expliquaient qu'il y a beaucoup trop d'élus en France. Mais si, au lieu de se demander s'ils sont trop nombreux, on les avait écoutés, on aurait pu éviter cette crise. Depuis plusieurs années, les élus locaux du monde rural alertent Paris du malaise qui règne sur leur territoire. De la même façon, ils ont prévenu régulièrement les prédécesseurs d'Emmanuel Macron, et toujours avec ce même sentiment de parler sans être entendus, sans être compris...

Depuis plusieurs jours, des élus de communes rurales ont ouvert leurs mairies afin de permettre aux habitants d'exprimer leurs doléances. Une fois de plus, on voit combien les élus de proximité sont un recours. L'État et les gouvernements successifs ne peuvent plus continuer à les ignorer. Ils ne sont pas un problème mais un rouage essentiel pour notre pays.

Tout ne peut pas venir du haut, de l'État. Et il devient urgent qu'une réelle marge soit laissée aux territoires. Leurs capacités d'initiatives, d'innovations solidaires, de créativité, au plus près des réalités du terrain, au plus près des citoyens, sont en grande partie la solution.

C'est bien vous - habitants de la commune, bénévoles de nos associations, acteurs économiques - vous les citoyens qui êtes la ressource pour faire avancer notre commune de La Boissière de Montaignu !

Ces quelques lignes sont en grande partie issues de l'édito d'un journal local.

En espérant que cette crise apporte l'apaisement et des réponses concrètes aux différents sujets qui vous touchent, je vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année à tous !

Rendez-vous le Dimanche 6 janvier pour les traditionnels Vœux de la Municipalité.

Le Maire, Anthony Bonnet.



BÂTIMENTS

> SALLE OMNISPORTS ET ACCUEIL JEUNES

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA SALLE OMNISPORTS - AMÉNAGEMENT D'UN ACCUEIL JEUNES

Avec l'aval du Conseil, l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (l'ASCLV) s'apprête à lancer la consultation qui va permettre à la Commune de désigner un architecte pour la partie maîtrise d'œuvre du projet de restructuration et d'extension de la salle omnisports, et de l'aménagement d'un accueil jeunes au stade municipal. La Commune bénéficie de manière prévisionnelle, sur le Contrat de Ruralité signé entre l'état et les communes de la Communauté de Communes Terres de MONTAIGU, d'une aide financière de 240 000 euros, pour un budget de travaux évalués il y a deux ans à 800 000 euros ht (il est aujourd'hui de 1 200 000 euros, après la réalisation d'une étude de faisabilité qui intègre une extension de la salle omnisports, ainsi que l'aménagement de locaux pour l'accueil jeunes). Cette aide financière devra faire l'objet du dépôt d'un dossier de demande auprès de services de l'État, avant le 31 Janvier 2019.

SALLE POLYVALENTE :

L'entreprise **STEELGO** est intervenue pour la 2ème partie de son chantier à la salle polyvalente, au-dessus du bar (isolation – couverture). L'entreprise **EIFFAGE** a été sollicitée pour un devis de remplacement du système de réglage-commande-programmation du chauffage de la salle..

DEVENIR DES MAISON CHARRIER – MAISON RETAILLEAU

Vendée Logement, sollicité à ce sujet, a fait une proposition de réutilisation du site (construction de logements, de cellules commerciales ou de services ...). Cette offre ne sera cependant pas retenue en l'état par la Commune, car financièrement peu intéressante, et d'autres possibilités seront étudiées.

EGLISE

L'entreprise **BENAITEAU** est intervenue en **Septembre dernier**, pour sécuriser les éléments en pierre instables de l'édifice, ainsi que le démoussage du clocher. D'autres travaux d'entretien-maintenance seront proposés ces prochaines années.



ASSAINISSEMENT – VOIRIE – RÉSEAUX DIVERS - LOTISSEMENTS

> ZONE D'HABITATIONS DES ECOTAIS 3

Le planning prévisionnel de réalisation a été établi Lancement de la consultation pour l'architecte (3 lots) : 05 Novembre 2018. Retour des offres : 26 Novembre 2018. Retour de l'analyse des offres : 29 Novembre 2018. Entretiens avec les 3 premiers candidats de chaque lot : 04 Décembre 2018. Attribution du marché : Conseil du 11 décembre 2018. Pour la phase opérationnelle études de Février à Septembre 2019, dépôt de la demande de permis d'aménager et instruction de Septembre à Novembre 2019, préparation du Dossier de Consultation des Entreprises ... Novembre 2019, consultation des entreprises ... Décembre 2019, et travaux de Janvier à Mars 2020. Les lots ne seront donc dans le meilleur des cas commercialisés qu'à partir du 2ème trimestre 2020.

DOSSIER PLANTATIONS 2018-2019 POUR LE CONTRAT DE PAYSAGE RURAL

Il a été validé en Juillet 2018 pour 19 sites et propriétaires différents, dont la Commune. L'évaluation des travaux est de 15 420 euros ht, végétaux et main d'œuvre comprises, dont 181 euros ht pour 1 haie d'alignement de 25 m, et 15 239 euros ht pour 18 haies bio de 3 065 m. La subvention départementale maximum s'élèvera à 5 871 euros.

FINANCES

FIXATION DES TARIFS 2019 DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT ET DE LA PFAC

Afin de répondre à la demande de communication de la grille des prix pour l'an prochain du délégataire AEP de Vendée Eau sur le secteur de la BOISSIERE, Suez Eau France – Nantaise des Eaux, une proposition de maintien des tarifs 2018 pour 2019 de la redevance d'assainissement a été décidée par l'assemblée. Ces tarifs seront donc les suivants :

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT ABONNEMENT (TVA DE 10 %) :

| Redevance d'assainissement | Montant ht | Montant ttc |
|---|--------------|--------------|
| Abonnement (part fixe) | 40,00 euros | 44,00 euros |
| Redevance – Part variable calculée sur les consommations d'eau entre 0 et 40 m3 – par m3 (*) | 1,4141 euros | 1,5555 euros |
| Redevance – Part variable calculée sur les consommations d'eau au-delà de 40 m3 – par m3 (*) | 2,2792 euros | 2,5071 euros |
| (*) pour les logements alimentés par un puits, un forfait de 30 m3 par personne est appliqué pour le calcul de la redevance | | |

Le produit global de la redevance d'assainissement attendu pour 2019 est évalué à 128 542 euros ht, à nombre d'abonnés et index de consommation d'eau constants.

AUTRE TARIF EN RAPPORT AVEC L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil a décidé par ailleurs de porter de 1 650 euros net à 1 700 euros, le montant de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (*) en 2019. Le produit de cette participation financière 2017 était de 19 000 euros. Pour 2018, il devrait avoisiner les 16 500 euros.

(*) pour les constructions édifiées postérieurement à la réalisation du réseau (ex., en lotissement d'habitations, ou dans le bourg, pour les constructions réalisées dans un cadre « BIMBY »).

Les frais de branchement à l'égout sont depuis le courant de l'année 2018 mis en recouvrement auprès des demandeurs, à hauteur des montants facturés par l'entreprise MIGNE TP, titulaire du marché attribué dans le cadre du groupement de commandes intercommunal auquel la BOISSIERE adhère, pour la construction de ces branchements aux réseaux publics de collecte des eaux usées et de collecte des eaux pluviales.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES 2019

| SALLE DU FOYER SOLEIL | | | |
|-----------------------|------------------------------|--------------|-------------|
| | Particuliers de la Boissière | Hors commune | |
| Toutes manifestations | 103 euros | 157 euros | Hors ménage |
| Week-end | 157 euros | 207 euros | |
| Option ménage | 48 euros | 49 euros | |

| SALLE POLYVALENTE | | | |
|--|------------------------------|--------------|----------------|
| | Particuliers de la Boissière | Hors commune | |
| Concert ou mariage | 460 euros | 760 euros | Ménage compris |
| Mariage week-end | 590 euros | 990 euros | |
| Salle du bar + cuisine | 155 euros | 245 euros | |
| Salle du bar + cuisine (week-end) | 232 euros | 368 euros | |
| Salle complète - avec bar + cuisine | 265 euros | 380 euros | |
| Salle complète - avec bar + cuisine – (week-end) | 358 euros | 515 euros | |
| Vin d'honneur | 134 euros | 300 euros | Hors ménage |
| Option ménage (passage de l'autolaveuse seulement) | 92 euros | 92 euros | |



AUTRES TARIFS COMMUNAUX 2019

| CIMETIÈRE COMMUNAL | |
|--|-----------|
| Concession au cimetière /m2 - 50 ans : | 150 euros |
| Concession au cimetière /m2 - 30 ans : | 91 euros |
| Concessions cases columbarium & caves-urnes 15 ans : | 685 euros |
| Concessions cases columbarium & caves-urnes 30 ans : | 885 euros |

| DROIT DE PLACE | |
|---|-----------|
| Simple emplacement de parking/ jour : | 26 euros |
| Simple emplacement de parking/ an : | 104 euros |
| Emplacement aménagé de parking / jour : | 30 euros |
| Emplacement aménagé de parking/ an : | 147 euros |

> AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA NOUE – DEMANDE DÉFINITIVE DE SUBVENTION – CONTRAT VENDEE TERRITOIRE

Ce dossier avait fait l'objet d'une demande de principe auprès du Département, via la Communauté de Communes, lors de la répartition des crédits au niveau intercommunal en 2017, et 125 000 euros avaient été réservés à la BOIS-SIERE DE MONTAIGU dans le cadre de ce financement. Afin de répondre à une demande formelle des services départementaux, le Conseil sollicite officiellement l'octroi de cette subvention. Les entreprises qui réaliseront les travaux (voirie et signalisation) doivent être désignées par le Conseil en Décembre 2018, suite à un appel d'offres. Le lot Espaces Verts et Mobilier fera l'objet d'une consultation d'entreprises ultérieure, et la partie paysagère à l'arrière de la mairie sera réalisée hors marché.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

| TRAVAUX | DÉPENSES € HT | DÉPENSES € TTC |
|--|---------------------|---------------------|
| Aménagement de la place de la Noue (hors éclairage public) | 339 144,00 € | 406 972,80 € |
| TOTAL | 339 144,00 € | 406 972,80 € |
| FINANCEMENT | RECETTES € | % DU TTC |
| FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) | 66 759,82 € | 16,40.. % |
| Autofinancement communal | 215 212,98 € | 52,88 % |
| Subvention Contrat Vendée Territoire | 125 000,00 € | 30,72 % |
| TOTAL | 406 972,80 € | 100,00 % |

AUTRES POINTS CONCERNANT CET AMÉNAGEMENT

Une réunion a également eu lieu avec les concessionnaires des réseaux, notamment pour l'éclairage public. Le SYDEV a donc communiqué un avant-projet et un estimatif sommaire des dépenses pour l'éclairage du secteur, et de la mairie. Le montant provisoire de la participation communale a été fixé à 27 501 euros nets, pour un coût total ttc de 47 146 euros (la participation du SYDEV est approximativement de 30 % du montant ht). Le Syndicat a par ailleurs indiqué qu'il ne déployait plus de borne de recharge électrique pour les véhicules, au vu du faible taux d'utilisation des bornes existantes, depuis que leur utilisation est devenue payante

> OGE - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES SORTIES SCOLAIRES 2018-2019

Madame Pascale SENELLE, nouvelle directrice de l'école Notre Dame des Buis de la BOISSIERE, a remis en Mairie pour présentation au Conseil Municipal, une demande de subvention relative au financement du programme des sorties scolaires établi (*) pour 2018-2019, et les 236 élèves inscrits en classes maternelles et primaires. Le montant sollicité est de 14 euros par enfant, soit 3 304 euros (13,50 euros par élève et 3 294 euros pour 244 élèves

en 2017-2018). Le Conseil a accordé l'aide financière demandée. **PROGRAMME DES SORTIES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 :**

Une classe découverte dans le Périgord pour les CM1 et CM2 qui a eu lieu du 24 au 28 Septembre 2018, une autre sortie à ANGERS en fin d'année scolaire à la Grange à Jeux, en lien avec le thème pédagogique « Apprendre en jouant », etc ...

> SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'AEJBM

Les problèmes de trésorerie récurrents que rencontre depuis quelques temps l'Association Enfance Jeunesse de la BOISSIERE DE MONTAIGU (AEJBM), chargée de la gestion du centre périscolaire et de loisirs et de l'accueil jeunes, ont été abordés avec les bénévoles, et présentés en réunion de Conseil Municipal, avec une demande de subvention exceptionnelle à hauteur de 16 500 euros minimum pour permettre au service de continuer à fonctionner. Après présentation des éléments financiers remis par l'AEJBM, le Conseil Municipal a décidé de lui octroyer une subvention exceptionnelle de 20 000 euros.

Les responsables communautaires du pôle action sociale-enfance-jeunesse (Monsieur Jean de LABARTHE et Madame Solène DA CUNA RADENAC) ont été reçus en Octobre, pour évoquer le transfert à l'intercommunalité de la compétence jeunesse au 1^{er} Janvier prochain, la compétence Enfance restant à la charge des Communes La Communauté de Communes assurera dans ce cadre la prise en charge du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2019-2022, ainsi que le financement de la part jeunesse de l'activité de l'AEJBM.

> DIVERS

COMMÉMORATIONS DE NOVEMBRE 2018

L'ONAC 85 (Office National des Anciens Combattants) a fait savoir que la subvention demandée pour les travaux sur le Monument aux Morts était attribuée (20 % de la dépense ht, soit 1 028 euros).

TERRAIN DE FOOTBALL

L'organisation du Mondial Football de MONTAIGU a validé par courrier le terrain d'honneur, pour recevoir des matches de l'édition 2019 qui se déroulera du 19 au 22 Avril 2019 (« platitude » du terrain à surveiller). Les terrains synthétiques de ST GEORGES et de BOUFFERE pourront être utilisés comme terrains de remplacement, en cas de mauvais temps.

Un robot-tondeuse de marque BIGMOW connecté a été commandé (17 735 euros ttc) auprès d'Espace Emeraude.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La loi rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé un répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE. Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU. Pour l'électeur, le principal changement consistera en la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre.



En bref...

. UN SUPPORT PORTE-BANDEROLES destiné notamment aux annonces des manifestations associatives a été installé par les Ets MECAMETAL au rond-point de la route de MONTAIGU. Coût : 4 328,62 euros ttc.

. Terrain devant OXALIS Eco-pâturage Il a été clôturé par les agents du service technique, et un abri a été installé pour la brebis qui y « assure » l'entretien de la parcelle

. Agence postale : Madame Christiane REMAUD de ST GEORGES DE MONTAIGU a été recrutée pour ef-

fectuer les futurs remplacements (vacances etc) de l'agent titulaire, Monsieur Jérôme BOUHIER. Elle a effectué une période de formation sur Septembre et Octobre 2018, et un premier remplacement lors des vacances de la Toussaint. Les horaires d'ouverture ont été modifiés de manière permanente le vendredi après-midi (14h-17h30 au lieu de 13h30-17h), afin de permettre à l'agent d'effectuer ses heures de présence.

. Le Camping Cœur de Vendée (ex Domaine de l'EDEN) a fait savoir qu'il avait pour projet de porter le nombre de ses emplacements de 198 à 400 ;

sont également prévus : la mise en place d'un abri de piscine, la démolition d'un bâtiment en pré-fabriqués, le réaménagement du bâtiment d'accueil, l'implantation de chalets en bois pour le stockage de matériels.

. Monsieur PINEAU, ostréiculteur à NOIRMOUTIER, ne viendra finalement pas vendre ses huîtres à la BOISSIERE le dimanche matin (il arrête son activité).... Monsieur ETASSE du magasin PROXI a cependant trouvé une solution pour en proposer dans son commerce, sur réservations, grâce à un fournisseur du secteur.





INTERCOMMUNALITÉ



LA FINALISATION DU PLUI DES 10 COMMUNES D'ORIGINE DE TERRES DE MONTAIGU

Il y a un an, l'écriture du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du secteur d'origine de Terres de Montaigu (Cugand, la Bruffière, la Bernardière, Treize-Septiers, la Boissière-de-Montaigu, Saint-Hilaire-de-Loulay, la Guyonnière, Saint-Georges-de-Montaigu, Boufféré, Montaigu) touchait à sa fin. Cependant, à sa lecture, sans remettre en cause la stratégie en matière de développement économique, commercial ou encore touristique, l'Etat a imposé de nombreuses corrections. La plus importante de toutes des obligations était que la Communauté de communes devait être plus économe en termes de consommation d'espaces naturels et agricoles. Le PLUi a donc été retravaillé pour qu'il y ait à la fois plus de logements construits à l'intérieur des enveloppes urbaines, et moins de surfaces agricoles consommées.

Le zonage de tout le territoire intercommunal a donc été repris en faisant des efforts supplémentaires en termes de densification de l'habitat urbain.

Au final, cette deuxième version du PLUi présente 15 hectares de surfaces agricoles « économisés », soit 291 logements de moins en extension urbaine. Suite à l'arrêt du PLUi en Conseil Communautaire le 29 Octobre, les personnes publiques associées (Etat, communes limitrophes, chambre agriculture, de commerce et d'industrie, etc.) puis les habitants seront consultés à travers une enquête publique début 2019. Le PLUi devra ensuite être approuvé

pour être mis en application à compter de juin prochain.

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Le 1^{er} Mars 2019, le nouveau site internet de la Commune sera mis en ligne. De nombreuses démarches administratives seront proposées (demandes d'actes d'état civil, recensement, inscriptions sur les listes électorales, demandes d'intervention des services techniques...). Nous vous donnerons plus de renseignements dans la prochaine lettre d'informations.



BUREAU D'ÉTUDES INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes a recensé les besoins communaux pour 2019 en matière d'assistance pour le bureau d'études. Propositions : voirie 2019, finitions de voirie de la rue de la Renaudière (après réalisation de l'effacement des réseaux et de l'éclairage public via le SYDEV), aménagements de sécurité sommaires dans la traversée du Pont-Léger (RD n° 62) ..., aménagements sommaires de la rue Centrale (RD n° 62) pour le stationnement.



ÉCOLE NOTRE DAME DES BUIS

ÉCOLE NOTRE-DAME DES BUIS : PORTES OUVERTES DE L'ÉTABLISSEMENT ET DÉMARCHES D'INSCRIPTION.

L'établissement vous ouvre ses portes le samedi 26 janvier. Vous pourrez visiter les locaux, rencontrer et échanger avec les enseignants et les membres de l'APEL (Association des parents d'élèves de l'Enseignement Catholique).

DÉMARCHES D'INSCRIPTION

Une réunion d'informations et d'inscription débutera ce temps de portes ouvertes le **samedi 26 janvier à 10h30** sur le site des acacias, 7 rue de Clisson. Ensuite, vous pourrez visiter les locaux avec les enfants jusqu'à 12h00.

LES ENFANTS NÉS EN 2016 ET 2017

Tous les enfants nés en 2016 pourront faire leur rentrée en septembre prochain si elle n'a pas déjà été faite, quelle que soit leur date de naissance. Les enfants nés en 2017 pourront rejoindre nos effectifs durant l'année scolaire 2019-2020, à partir de deux ans et demi dans la limite des places disponibles. Même si leur entrée effective est lointaine, il est préférable d'inscrire dès à présent les enfants de 2017.

Lors de cette réunion, nous vous présenterons les objectifs de la maternelle, les conditions de rentrée et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions. Les familles présentes recevront et pourront compléter le dossier d'inscription.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice Mme Pascale SENELLE au 02.51.41.68.15 ou par mail à ecoleboissiere@wanadoo.fr.



OPÉRATION BOL DE RIZ.

Pour que notre projet d'école prenne tout son sens, nous organiserons une « Opération Bol de riz » **le vendredi 15 mars** avec le concours de la cantine. Y participeront tous les élèves de l'école et leurs enseignantes. Le bénéfice de cette opération reviendra à une association caritative qui s'occupe de la réfection de puits au Sénégal.

VENEZ JOUER AVEC LES ENFANTS !

Le samedi 23 mars au matin, tous les parents de l'école seront invités à venir jouer avec leurs enfants dès le début de la matinée. Les enfants pourront initier leurs parents à de nouveaux jeux découverts toute la semaine dans leur classe.

Nous terminerons la matinée par notre carnaval : matinée

festive en perspective !

CÉLÉBRATION DES RAMEAUX

Le jeudi 4 avril 2019, en chemin vers Pâques, l'école célébrera les Rameaux. Une célébration est proposée à tous les enfants de l'établissement, et les portes de l'église seront bien entendu ouvertes à tous. Si vous souhaitez vous joindre à nous, la célébration aura lieu de 9h00 à 9h45.

Pascale SENELLE

Directrice de l'Ecole Notre-Dame des Buis

1 Rue Centrale,

85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU

Tél : 02.51.41.68.15

<http://ecole-laboissieredemontaigu.fr>



APEL

L'Apel continue à organiser régulièrement ses collectes de papier. La dernière, au mois de septembre nous a permis de récolter plus de 4 tonnes de papiers (journaux, magazines, catalogues, livres, courriers...) ! Merci à tous ceux qui ont participé !

La prochaine collecte aura lieu du 22 au 24 mars.

Samedi 23 mars, nous vous donnons également rendez-vous dans les rues de la Boissière pour accompagner le défilé costumé des élèves à l'occasion du Carnaval ! A l'issue du défilé l'Apel vous proposera un petit marché de printemps.



OGEC

COURSE PÉDESTRE

L'OGEC, en duo avec le NVA (Nord Vendée Athlétisme) va organiser le dimanche 3 Mars 2019, la 33ème édition des courses pédestres, ce qui en fait l'une des plus anciennes épreuves en Vendée.

Cette année, nous réitérons notre **buxia trail** !

Nouveauté cette année : **3 parcours** !

Pour les novices et pour tous ceux qui veulent essayer le trail, un parcours découverte de **7 km**.

Pour les habitués des 10 kms qui aimeraient découvrir la distance en pleine nature avec un peu de dénivelé, un parcours de **15 km**.

Enfin pour les sportifs émérites et pour ceux prêts à se lancer de nouveaux défis, un parcours de **27 km** en pleine nature pour découvrir la Boissière autrement.

Pour les enfants toujours nombreux sont organisées des courses de 0,7 km, 1,4 km, 2,1 km et 2,8 km.

Alors à vos baskets et rendez-vous à la salle de sports pour le départ des courses.

Pour plus d'informations, retrouvez nous sur facebook :

<https://www.facebook.com/buxia.trails> ou sur [coursedesas.wixsite.com/coursedesas](https://www.coursedesas.wixsite.com/coursedesas)



VIDE-GRENIER

IL REVIENT.....

Le dimanche 14 avril 2019 aura lieu le vide-grenier « secoue tes puces » à la salle de sports. Il est organisé par l'APEL et l'OGEC de l'école Notre Dame des Buis.

Réservez dès à présent vos emplacements et tables.

Vous pouvez récupérer la fiche d'inscription à la boulangerie ou au Proxi.

Vous pouvez aussi la télécharger sur le site : www.secoue-tes-puces.fr



AEJBM

RESPAIX

Suite au succès rencontré l'année dernière, les associations culturelles et sportives, l'école Notre Dame des Buis et la municipalité de la Boissière ont renouvelé le projet Respaix en 2019. Le thème de cette année est « Le jeu pour jouer ». L'objectif est de redécouvrir le plaisir de jouer ensemble avec une sensibilisation faite aux écrans. Un 1er temps fort a eu lieu lors de la matinée de lancement du Samedi 6 OCTOBRE à l'Ecole.

Le 2ème temps fort sera la conférence « Les enfants et les adolescents face aux écrans » animée par Coralie RAYNAUD psychologue clinicienne. Cette soirée ouverte à tous aura lieu le Mardi 29 JANVIER 2019 à 20 h à la salle polyvalente. L'introduction de cette conférence sera faite avec une mise en scène du petit Théâtre.

En parallèle, chaque association continue à faire perdurer cette dynamique en développant des actions à destination des enfants et familles. L'AEJBM proposera lors des vacances d'Avril la création d'une boîte à jeux : Une boîte à disposition de tous sur un lieu public où on prend et partage ses jeux...

ACCUEIL JEUNES

Bonne nouvelle : l'accueil jeunes a réouvert ses portes ! Le local est situé place de l'Eglise avec un accès parc de la salle polyvalente (au dessus de la bibliothèque). Cet accueil est destiné uniquement aux jeunes de plus de 14 ans. Un dossier d'inscription est nécessaire pour y participer.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Elphège au 02.51.24.21.95 ou par mail : buxiaccueil2@wanadoo.fr

RANDO'TRÉSOR

L'AEJBM organise sa 2^{ème} rando'trésor Dimanche 31 MARS 2019 à destination des familles.

Equipés d'une carte, retrouvez les balises et résolvez les énigmes afin d'atteindre votre but : retrouver le trésor !

Des infos très prochainement sur le site aejbm.fr.



BIBLIOTHÈQUE



Les bénévoles de la Bibliothèque s'emploient à acheter chaque année des nouveautés.

Ils sont à l'écoute des demandes des lecteurs et des conseils des libraires.

En 2018 ont été achetés : 266 Livres .

Romans adultes, ados, jeunesse, petits livres pour les moins de 3 ans, BD et documentaires.

Avec la nouvelle année, les inscriptions se feront :

- Le Lundi 7 Janvier
- Les mercredis 9 et 16 Janvier
- Les samedis 12 et 19 Janvier.
- Le prix reste inchangé, soit 10 € pour toute la famille.

N'hésitez pas à venir découvrir la Bibliothèque, elle est ouverte toute l'année.

Lundi : 16H. 45 à 17H. 45 (semaine paire)

Mercredi : 16H.30 à 18H.30 et le Samedi : 10H. à 12H.

Une soirée crêpes est organisée le vendredi 8 Février 2019 à 20H, pour les enfants de 3 à 8 ans.

Votre (vos) enfant (s) désire (ent) participer, vous pourrez l'inscrire : accompagné(s) d'un adulte.

- par mail à la Bibliothèque bibliotheque@boissieredemontaigu.fr

- aux heures de permanence.

- Inscriptions jusqu'au 30 Janvier 2019.

Meilleurs Vœux à Tous !

Les Bénévoles



LE PETIT THÉÂTRE

LES ANNÉES SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT.

Après une année 2017 fructueuse en prix pour Emilie Eouzan avec deux récompenses, l'année 2018 vient confirmer tout son talent. Primée au festival de Clisson pour la mise en scène, la pièce Auto de la troupe de théâtre appart des Vagabonds est récompensée au Festival de la Tranche sur Mer par un nouveau prix pour l'un de ses comédiens. La troupe du Petit Théâtre a eu la chance également de jouer à La Tranche leur pièce « Rêve Partie ». Un moment convivial et festif qui permet de clôturer la pièce de la plus belle des manières.



« Rêve parti » de Laurent Porcelet

L'ASSOCIATION.

L'Assemblée Générale du Petit Théâtre a eu lieu en octobre dernier.

Emilie a pris un peu de distance et un nouveau professeur de théâtre est arrivé : Sylvain Rautureau.

Cette soirée a également été l'occasion de renouveler le Conseil d'Administration et son bureau :

- Président : Philippe Fonteneau
- Vice-présidente : Anne Champain
- Trésorier : Christelle Cribier
- Secrétaire : Alexandre Chuteau
- Autres membres du Conseil d'Administration :
 - David Godard ; René Bourasseau ; Viviane Petiteau ; Laurent Guérin ; Laetitia Marchandise ; Virginie Cabon

Edith Naveau présente depuis la naissance de l'association se retire avec les honneurs. Présente à toutes les étapes, à toutes les aventures, elle a su apporter sa clairvoyance et sa bienveillance. Nous la remercions chaleureusement de tous ces moments partagés et du travail fourni au poste de secrétaire. Nous saurons la solliciter en cas de besoin.

Le bilan financier de la saison 2017-2018 est globalement positif avec un bénéfice de 830 €. Les représentations de la troupe avec la pièce « Rêve partie » ont eu un vrai succès avec une mise en scène surprenante bouleversant les habitudes de nos spectateurs.

Le festival du mois de juin a été l'occasion de fêter dignement les 10 ans de l'association. Les ateliers nous ont offerts des spectacles de très bonne qualité et le repas musical du samedi

soir a été très apprécié.

La troupe de théâtre appart continue de se produire dans les festivals et chez les particuliers. 15 représentations ont déjà eu lieu en 2018 avec en point d'orgue 2 prix obtenus aux festivals de Clisson et de la Tranche Sur Mer dont le prix de la mise en scène pour Emilie Eouzan. Les bénéfices récoltés sont entièrement reversés à l'association pour permettre l'achat de nouveaux matériels.

L'ANNÉE 2018-2019

7 ateliers sont confirmés. Nous atteignons un total de 81 inscrits aux ateliers comme l'année dernière. Avec la troupe, cela fait un total de 95 adhérents.

L'année va s'articuler sur 2 temps forts :

Les représentations de la troupe avec cette année plusieurs nouveautés :

Les représentations se dérouleront sur 3 week-ends :

- Samedi 2 et Dimanche 3 mars 2018
- Vendredi 8, Samedi 9 et Dimanche 10 mars 2018
- Vendredi 15 et Samedi 16 mars 2018

3 spectacles seront présentés :

- Pacamambo de Wajdi Mouawad (6 comédiens de la troupe)
- Le repas des fauves de Vahé Katcha (8 comédiens de la troupe)
- Création du groupe jeune

Deux spectacles seront proposés par date. La répartition sur les dates sera communiquée ultérieurement.



Groupes jeunes



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous remercie de nouveau pour votre participation active lors de la St Glinglin 2018.

La fête ne serait pas ce qu'elle est sans votre implication et vos idées farfelues.

2019 s'annonce plus calme au niveau des manifestations mais nous comptons sur votre présence.

Le 1er rendez-vous aura lieu le samedi 20 avril pour notre habituelle «Chasse aux œufs».

L'ensemble du Comité des Fêtes, son nouveau Président Christophe Bouhier et son nouveau vice président Sébastien Bonnet, vous souhaitent une très bonne année 2019.



CLUB DE PALET

Malgré un effectif en légère baisse cette saison (44 adhérents), l'affluence lors des rencontres en championnat demeure importante. Avec deux victoires et trois défaites à l'issue des matchs aller, l'objectif fixé en début d'exercice semble à portée de palets, à savoir le maintien en première division pour la cinquième année consécutive.

Notre merveilleux parcours en challenge de Vendée la saison passée nous avait ouvert les portes de la finale à St Michel Mt Mercure, malheureusement l'aventure ne se reproduira pas cette saison. Un tirage peu favorable dès le premier tour nous à contraint d'effectuer un périlleux déplacement à St Hilaire le Vouhis vendredi 26 Novembre, Une courte défaite de quatre petits points qui nous laisse énormément de regrets.

Samedi 1^{er} Décembre, le club recevait salle polyvalente une manche du championnat de Vendée jeune. Parmi la trentaine de paletistes présents, cinq jeunes boissériens ont participé à l'événement, Anthonin Rocheteau, Thomas Charbonneau, Mael Villeneuve, Johann Coutaud et Kylian Lamy.





QUE DEVIENNENT LES SACS JAUNES ?

Tout le monde connaît et utilise les sacs jaunes, pour les déchets d'emballage, qui sont collectés tous les 15 jours. Mais après le ramassage ... que se passe-t-il ?

Une partie de la réponse nous a été fournie par la visite du centre de tri départemental de Trivalis sur le site très récent de La Ferrière « VENDEE TRI ». Cette visite a été organisée le mardi 13 novembre par l'association BUXIA Nature qui a réuni un groupe de 18 participants (en co-voiturage bien évidemment).

Accueilli par 2 hôtesses, nous avons reçu une information institutionnelle sur le montage politique et économique de la démarche de traitement des déchets vendéens en Vendée et aussi de leur valorisation.

Ensuite la visite d'environ 1h30 se déroule en deux temps : une partie est consacrée à la découverte et commentaire des locaux et processus de tri. La deuxième partie consiste en une simulation de tri et test ludique de nos connaissances du « bon tri » sous forme de challenge en équipe : les « ambassadeurs » face aux « valoristes ».

Puis nous avons un temps d'échange

et de questionnement pour clore cette visite.

Le site a été conçu clairement pour recevoir du public et d'ailleurs ils existent des journées portes ouvertes. Cela s'adresse à des enfants comme à des adultes. Le process est très visuel, les supports sont modernes et interactifs. La visite est très intéressante, les flux sont impressionnants en quantité et en vitesse.

Pour revenir à la question de départ :

La mission de ce centre de nouvelle génération est donc de traiter le fruit de la collecte de sacs jaunes de toute la Vendée. La capacité annuelle est de 30.000 tonnes d'emballages avec un exploitant, aujourd'hui Coved, et ses 45 emplois. Cette installation de 2016 permet de fortement réduire le recours à l'enfouissement ou à l'incinération des emballages ménagers. Elle a permis de remplir le sac jaune avec plus de type d'emballage différent que par le passé. Après 13 opérations de tri, les emballages sont divisés en 10 familles. Ces familles sont conditionnées en balles compactées d'environ 1m3 pour être envoyées sur des sites de recyclage spécialisés, principalement en France et sans sortir de l'Europe.

Pour faire cela, nos déchets sont triés par différentes machines et l'homme intervient en bout de chaîne pour corriger les erreurs de tri et les « refus ».

Les refus c'est parfois encore 25% du volume. Nos interlocutrices nous ont fait comprendre l'importance de ne pas imbriquer les emballages entre eux et de respecter le type de déchet : uniquement les emballages ménagers.

Par exemple la machine qui récupère les déchets métalliques fonctionne avec le principe de l'aimant. Elle est donc incapable de retirer un emballage plastique (un sac, un pot de yaourt ...) inséré dans une boîte de conserve. Leurs difficultés aussi est de retrouver également des prospectus, des seringues, des couches voire des animaux dans la filière ! Pour le personnel, qui fait un métier très dur, ce n'est pas respectueux et pour nous tous c'est une perte d'argent quand les refus sont importants ou quand les balles sont déclassées à la valorisation. Enfin, nous sommes, en Vendée, à la pointe de la gestion des déchets : réduction, tri, recyclage valorisé. Nos voisins et autres départements viennent voir comment on fait, s'inspirent de notre démarche. Pour autant nous pouvons continuer à être plus performants : mieux trier, utiliser les outils à disposition comme « trivaou » sur internet, respecter les consignes et ne pas oublier que le meilleur déchet à traiter est celui que l'on ne produit pas...

Merci à Trivalis et notamment à Mme Isabelle Bolmier et Coralie Bernardin pour leur accueil et leur prestation.



ACTIVITÉ BUXIA NATURE QI GONG

BUXIA NATURE vous informe que l'activité de bien être QI GONG repart que pour le 1er semestre 2019 sous une autre forme (le professeur ne sera plus sous le statut de salarié, mais celui d'autre d'auto-entrepreneur).

Bruno EVOLA donnera ses cours d'une heure les lundis de 19H30 à 20H30 dans la petite salle de sports.

Pour tout renseignement sur les conditions et inscriptions, merci de contacter Bruno E. responsable de l'activité QI GONG, au 02 51 48 99 49 ou au 06 23 62 89 39. Son adresse de messagerie : bruno.evola@cegetel.net.



11 novembre 1918, c'est enfin la fin de cette Grande Guerre, c'est l'Armistice tant attendu.

11 novembre 2018, c'est la fin de notre exposition, de notre devoir de mémoire sur ce conflit mondial.

Sans revenir sur le contenu de cette exposition déjà largement commentée, sans se remémorer cette journée exceptionnelle du 4 novembre 2018, nous avons souhaité

apporter quelques commentaires sur les points suivants :

- Plus de 3 000 visiteurs, de la Boissière de Montaigu ou d'ailleurs, sont venus à notre rencontre sur les 54 mois de cette Grande Guerre, de cette exposition.

- Plus de 1 300 personnes sont venues, dans la salle polyvalente, retrouver leurs aïeux, leur parcours militaire, leur domicile, pendant ce conflit. Cette visite était agrémentée des commentaires de Michel, Jean-Louis, Paul, Bernard, mais aussi des vôtres, ce qui a largement contribué à cette réussite.

- Nous remercions Monsieur Anthony BONNET, maire de la Boissière de Montaigu et son Conseil Municipal pour leur soutien, leur aide à notre association, ce qui a contribué largement à la réussite de cette manifestation.

- Nous remercions Pascale SENELLE, directrice de l'école Notre Dame des Buis, qui a bien voulu nous accompagner au cours de cette cérémonie ainsi que les enseignants avec leurs 210 élèves venus visiter l'exposition, le mardi 6 novembre 2018, afin de se plonger au mieux dans la vie de l'époque. Les objets présentés ont suscité de nombreuses interrogations de la part des enfants.

- Nous remercions également Antoine FORGET, pour sa section de la 6ème compagnie de réserve du Génie D'Angers qui a donné une plus grande prestance à cette cérémonie. Alix BONNET et Clément BOUSSEAU, en lisant la lettre d'un poilu à son épouse, ont fait surgir quelques émotions palpables dans le public. Christian PECHER pour son émouvante interprétation de « la Strasbourgeoise » avec son « Cœur des Hommes ».

- Nous n'oublions pas de remercier tous les habitants de la Boissière qui nous ont prêté des objets de cette Grande Guerre, de cette époque, ce qui a fait de notre exposition, presque un petit musée. Merci à vous.

- Mais aussi, merci à vous, qui êtes venus nous visiter, nous encourager, nous voir régulièrement. Votre soutien nous a permis d'aller encore plus loin dans nos recherches pendant ces 54 mois d'exposition.

- Pour terminer, merci à vous anciens combattants, de notre association, UNC - AFN de la Boissière de Montaigu, qui avez contribué, travaillé à la réussite de cette exposition et de cette journée du 4 novembre 2018.

Pour vous qui hésitez encore, venez nous rejoindre, entrer dans la section des Soldats de France de la Section de la Boissière de Montaigu, pour aider nos anciens combattants, avant qu'ils ne s'essoufflent, pour faire perdurer ce devoir de mémoire qui nous tient tant à cœur.

Encore merci à tous. Alain BAUCHET



Consultez également notre site internet
www.unc-boissiere-montaigu.fr



DÉCO DE NOËL



**Un grand merci
à tous les bénévoles
qui ont participé aux
décorations de Noël !**





> DÉCHETS, TÔLES AMIANTÉES

Vous avez des tôles amiantées, ne les jetez pas dans la nature, la déchetterie de Montaigu fait deux ramassages gratuits à l'année.

Pour les dates et autres renseignements, veuillez contacter la Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière au : 02 51 46 45 48.

> CAF



Caf de la Vendée – Novembre 2018
Service communication : communication@cafla-roche-yon.cnafmail.fr

LA PRIME D'ACTIVITE : une prestation pour soutenir l'emploi

La Prime d'activité, c'est quoi ?

Créée le 1er janvier 2016, la prime d'activité vise à encourager l'activité en soutien d'achat des travailleurs modestes. À ce titre, la prime d'activité encourage le retour l'insertion professionnelle, notamment des jeunes actifs.

La prime d'activité a pour objectifs de :

- Créer un dispositif efficace et ainsi diminuer le taux de non recours
- Mieux cibler les bénéficiaires, en intégrant notamment les jeunes actifs (18-25 ans salariés et apprentis sous conditions de ressources.

Comment faire pour en bénéficier ?



① Faire la simulation
Un simulateur est disponible sur caf.fr.
Avant de faire sa demande, il permet de vérifier ses droits et de calculer au plus près le montant de la Prime.



② Faire la demande
Si les conditions d'attribution sont remplies, une demande de Prime d'activité doit être effectuée sur caf.fr.



③ Faire ses déclarations trimestrielles
La Prime d'activité est versée chaque mois. Les bénéficiaires doivent déclarer tous les 3 mois leurs revenus du trimestre précédent, sur caf.fr ou sur l'appli-mobile « Caf-Mon Compte ».

www.caf.fr

LE PLUS
Une démarche en ligne à faire de chez soi ou près de chez soi, dans nos points d'accueil numérique.



> COLLECTE DE DÉCHETS VERTS

**RESERVEES AUX PARTICULIERS
DE LA BOISSIERE DE MONTAIGU**

AU LOCAL TECHNIQUE

(Route des Herbiers, près des Ets Décor-Cheminée)



| de 15h A 17h - LES VENDREDIS | de 10h à 12h - LES SAMEDIS |
|--|---|
| 1 Mars – 3 Mai – 5 Juillet – 4 Octobre | 6 Avril – 1 Juin – 7 Septembre – 9 Novembre |



SERVICES MÉDICAUX - SOCIAUX

Docteur Jean-Christophe BIAVA
Médecin généraliste
2 rue des jardins 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU
Tél. : 02 51 41 69 89

PHARMACIE CHATELIER
Mme Anne CHATELIER
2 rue de la Noue, 85600 BOISSIERE DE MONTAIGU
o Tel : 02 51 41 68 69

KINESITHERAPEUTES
Mme Nathalie LEBOEUF
Mme Anaïs RIBAIMONT
3, rue des Jardins 85600 LA BOISSIERE-DE-MONTAIGU
Tél : 02 51 24 04 88

OSTÉOPATHE
Mme Fanny LEGRAND
8 bis rue de Clisson 85600 LA BOISSIERE-DE-MONTAIGU
Tél : 06 63 71 91 30

RÉFLEXOLOGIE
Mme Valérie ALLARD
8 bis rue de Clisson 85600 LA BOISSIERE-DE-MONTAIGU
Tél : 06 83 19 58 15

CABINET D'INFIRMIÈRES
Mme Mélodie MOUILLE
Mme Laetitia LAUDE
8 bis rue de Clisson 85600 LA BOISSIERE-DE-MONTAIGU
Tél : 06 67 98 84 66

ADMR
Service d'Aide à Domicile
11, rue de la Croix Rouge 85600 TREIZE SEPTIERS
Tél : 02 51 41 48 05

Etat Civil

DU 4^{ème} Trimestre 2019

Bienvenue à

| | | |
|-----------------|--------------|------------------------|
| LUSSON Manon | 25 Septembre | 302, la Grande Ronde |
| DURET Gabin | 25 Novembre | 407, Domaine du Rivage |
| CHEVAL Eléonore | 28 Novembre | 63, Domaine du Rivage |

Ils nous ont quitté

| | | |
|-------------------------------|------------------|--|
| Madame Stéphanie LAMBERT | 3 Octobre 2018 | 210 Domaine du Rivage |
| Madame Anne LAMY | 28 Octobre 2018 | Résidence Le Septier d'Or 85600 Treize-Septiers |
| Monsieur Claude GAUTHIER | 12 Novembre 2018 | 14 Domaine du Rivage |
| Madame Marie-Madeleine GUERIN | 3 Décembre 2018 | Résidence Le Septier d'Or 85600 Treize-Septiers |
| Monsieur André ARNAUD | 8 Décembre 2018 | 3, rue de Puyravault |
| Monsieur Claude THETIOT | 9 Décembre 2018 | 18, le Pont Légé |



Modification des horaires d'ouverture

L'AGENCE POSTALE DE LA BOISSIERE DE MONTAIGU

Est ouverte

du lundi au jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 14h à 17h30.

Départ du courrier aux heures habituelles :
à 15h30 l'après-midi et 10h30 le samedi matin.

INFOS DIVERSES...

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h/12h15 – 15h30/17h30

Mercredi : 9h/12h45 – Samedi : 9h/12h

Tél. : 02.51.41.61.08 - : 02.51.41.69.63 - mail : buxia@boissieredemontaigu.fr

www.boissieredemontaigu.fr

Permanences de M. le Maire sur RV :

- lundi matin – mercredi matin – vendredi après-midi – samedi matin

Fermeture exceptionnelle de la mairie :
les lundis après-midis 24 et 31 Décembre 2018.

Vœux 2019

*La cérémonie se déroulera le dimanche 6 Janvier 2019
à 11 heures à la salle polyvalente.
L'ensemble de la population
y est cordialement invitée.*



Janvier 2019

Dimanche 6
Présentation des vœux de la Municipalité
Vendredi 11
AG - Moto-Club
Samedi 12
Concours de Baby-foot - EB Football
Jeudi 17
AG - Club de Loisirs
Vendredi 18
AG - Club d'Athlétisme
Samedi 19
Concert Moto-Club
Dimanche 20
Galette des rois - EB Football
Jeudi 24
AG - AFN
Vendredi 25
Galette des rois - Le Petit Théâtre
Mardi 29
Conférence - Projet Respaix

Février

Samedi 2
Soirée - Club de Tennis
Dimanche 10
AG - Union des Ecluses
Vendredi 15
Collecte Don du Sang
Samedi 23
Concours de belote - AFN

Mars

Vendredi 1
Collecte de déchets verts (local technique)
Vendredi 1 - Samedi 2
Dimanche 3
Soirée Théâtrale - Le Petit Théâtre
Samedi 2
T'as pas - Buxia Nature
Dimanche 3
Courses pédestres - OGEC
Vendredi 8 - Samedi 9
Dimanche 10
Vendredi 15 - Samedi 16
Dimanche 17
Soirée Théâtrale - Le Petit Théâtre
Samedi 23
Carnaval - APEL
Mardi 26
Après-midi surprise - CCAS
Vendredi 29
AG - AICP
Dimanche 31
Rando familiale - AEJBM

Avril

Samedi 6
Collecte de déchets verts (local technique)
Samedi 6
Soirée repas - Sté de Chasse
Samedi 6
Pêche à la truite - La Perche Boissérienne
Dimanche 14
Vide grenier - OGEC/APEL
Jeudi 18
Repas - Club de Loisirs
Samedi 20
Chasse aux œufs - CDF
Vendredi 26
AG - Club de Palets
Samedi 27
Tournoi de Football - Stade municipal